

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1268

1^{er} juillet 2009

SOMMAIRE

A.N.D. International Holding S.A.	60854	La Pierre Luxembourgeoise S.A.	60832
Arlon Invest S.A.	60832	Le Grand Chêne S.A.	60863
Balle d'Or S.A.	60858	Librairie Am Pullewe S.à r.l.	60823
Bon Rivage Lux S.A.	60864	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	60839
Burinvest Finance Company S.A.	60854	Lony Finance & Investment S.A.	60823
Burinvest Finance Company S.A.	60855	LSFAP Indonesian Investments S.à r.l.	60864
Capinordic Funds, SICAV	60835	Manuel Investments S.A.	60864
Captiva MPV S. à r.l.	60858	Maranello Properties Luxembourg S.à r.l.	60818
Chesapeake Holdings S.à r.l.	60819	March Europe S.A.	60839
Cialo Real Estate S.A.	60832	Mirvador Investors S.A.	60831
Cloarec - Benad société en nom collectif	60839	MMT Participations S.A.	60831
CODESCA S.A., société de gestion de pa- trimoine familial	60824	Net Distri S.A.	60818
Compagnie Luxembourgeoise de Maté- riaux de Construction S.A.	60839	New Invest S.A.	60860
Decapterus Investments S.à r.l.	60855	N.Y.S.E. Sàrl	60818
Dolmen S.A.	60832	Pallas Management S.A.	60830
Doremi	60831	P.F.L. S.A.	60857
Ducie Street Sàrl	60824	Polycrate S.A.	60857
EIM Participations Luxembourg S.A.	60861	Pro Investissements Management S.A., SPF	60830
Eknah Investments S.A.	60854	Silotec S.A.	60818
Eknah Investments S.A.	60863	Sundsval Invest S.A.	60818
Ereme S.A.	60832	Sylvaner S.A.	60824
Ets. Othmar Gloden S.A.	60855	Tanaisie Corporation S.à r.l.	60823
Eurimo Holding S.A.	60839	Telenet S.A.	60838
Gartner Immobilien Gesellschaft S.A.	60824	The Modern Funds	60835
Hill International S.A.	60824	UBAM International Services	60858
ICE Lux HoldCo S.à r.l.	60859	UBP Multifunds Advisory	60859
Landsbanki Luxembourg S.A.	60861	UBP Multifunds II Advisory	60860
		Vox Angelica S.à r.l.	60863

Net Distri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 68.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073728/10.

(090086748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Silotec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 98, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 89.940.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073734/10.

(090086753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

N.Y.S.E. Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 67.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073726/10.

(090086745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Sundsva Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 137.427.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073751/10.

(090087313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Maranello Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.972.

Extrait de la décision de l'Associé unique adoptée le 29 mai 2009

Conformément à la vente de parts sociales du 29 mai 2009, Prague Properties Holding (BVI) Limited avec son adresse à Palm Grave House, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et enregistrée auprès du Registrar of Companies of the British Virgin Island sous le numéro No. 451146, a vendu 499 parts sociales détenues dans la Société à Maranello Global Limited avec adresse son à Palm Grove House, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et enregistré auprès du Registrar of Companies of the British Virgin Island sous le numéro n° 517915.

Il a été décidé d'accepter et approuver le nouvel associé Maranello Global Limited et d'enregistrer le transfert de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Maranello Properties Luxembourg S.à r.l.
Représenté par M. Julien FRANCOIS
Gérant

Référence de publication: 2009073531/21.

(090087372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Chesapeake Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.874.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seven day of April.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Chesapeake Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 142.874, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on November 11, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on November 21, 2008, number 2812 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on April 15, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations:

1. OCM Luxembourg POF IV S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 121.748,

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

And

2. IPC/Baltimore (Cayman), L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its principal place of business address at 277 Park Avenue, 39th Floor, New York, NY 10172, United States of America and its registered office in the Cayman Islands at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands,

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

(OCM Luxembourg POF IV S.à r.l. and IPC/Baltimore (Cayman), L.P. are hereinafter collectively referred to as the Shareholders).

The proxies, after having been signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that:

I. the agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;

2. Creation of two new classes of managers, namely the class A managers (the Class A Managers) and the class B managers (the Class B Managers), each having such rights and powers as set out in paragraph III of the articles of association of the Company (the Articles);

3. Subsequent amendment to article 7.1 of the Articles in order to reflect the changes adopted under item 2 above;

4. Amendment to article 9.5 of the Articles;

5. Amendment to article 10 of the Articles;

6. Re-designation of the existing managers of the Company into Class B Managers;

7. Appointment of Mr Phillip Carpenter as new manager of the Company;

8. Power and authority to any manager of the Company and to any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg to file any notice necessary or useful in respect of the appointment of Mr. Phillip Carpenter as Class A Manager of the Company with the relevant Luxembourg authorities; and

9. Miscellaneous.

II. the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Shareholders waive the convening notices, and consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which had been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to create two new classes of managers, namely the class A managers (the Class A Managers) and the class B managers (the Class B Managers), each having such rights and powers as set out in paragraph III of the Articles.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders resolve to amend article 7.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

"7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s)."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 9.5 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

"9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 10 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles."

Sixth resolution

The Shareholders resolve to re-designate the existing managers of the Company into Class B Managers.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to appoint Mr. Phillip M. CARPENTER, senior managing director, born on 01 February 1972 in New York, USA, residing professionally at Irving Place Capital, 277 Park Avenue, 39th Floor, New York, NY 10172, USA, as Class A Manager as of the date hereof for an indefinite period.

As a consequence of the above appointment, the Company is now managed by a board of managers consisting of:

- Mr. Phillip Carpenter, Class A Manager;
- Mr. Justin Bickle, Class B Manager;
- Mr. Martin Graham, Class B Manager;
- Mr. Jabir Chakib, Class B Manager;
- Mr. Hugo Neuman, Class B Manager;
- Mr. Szymon Dec, Class B Manager; and
- Mr. Jean-Pierre Baccus, Class B Manager.

Eighth resolution

The Shareholders resolve to authorize and empower any managers of the Company and any lawyer or employee of Loyens & Loeff to file any notice necessary or useful in respect of the appointment of Mr. Phillip Carpenter as Class A Manager of the Company with the relevant Luxembourg authorities.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand euro).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Chesapeake Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.874, constituée suivant acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 21 novembre 2008, numéro 2812 (la Société). Les statuts de la Société (la Société) ont été modifiés suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 avril 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations:

1. OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 121.748,

représentée par Annick Braquet, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

et

2. IPC/Baltimore (Cayman), L.P., une société en commandite exonérée des Iles Cayman, ayant sa principale adresse commerciale au 277 Park Avenue, 39th Floor, New York, NY 10172, Etats-Unis d'Amérique et son siège social aux Iles Cayman, c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman,

représentée par Annick Braquet, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé

(OCM Luxembourg POF IV S.à r.l. et IPC/Baltimore (Cayman), L.P. sont ci-après désignées ensemble comme les Associés).

Les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de deux nouvelles catégories de gérants, à savoir les gérants de catégorie A (les Gérants de Catégorie A) et les gérants de catégorie B (les Gérants de Catégorie B), chacun ayant les droits et pouvoirs définis au paragraphe III des statuts de la Sociétés (les Statuts);

3. Modification subséquente de l'article 7.1 des Statuts afin de refléter les modifications adoptées au point 2. ci-dessus;

4. Modification de l'article 9.5. des Statuts;

5. Modification de l'article 10. des Statuts;

6. Désignation des gérants existants de la Société en Gérants de Catégorie B;

7. Nomination de M. Phillip Carpenter en tant que nouveau gérant;

8. Pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg, afin de déposer toute mention utile et nécessaire concernant la nomination de M. Phillip Carpenter en tant que Gérant de Catégorie A de la Société auprès des autorités luxembourgeoises compétentes; et

9. Divers.

II. les Associés ont unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, les Associés renoncent aux formalités de convocation et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident de créer deux nouvelles catégories de gérants, à savoir les gérants de catégorie A (les Gérants de Catégorie A) et les gérants de catégorie B (les Gérants de Catégorie B), chacun ayant les droits et pouvoirs définis au paragraphe III des Statuts.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés décident de modifier l'article 7.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance d'au moins deux membres composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B nommés par une résolution de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé(s)."

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 9.5 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à condition qu'aucune résolution ne sera valablement adoptée sans l'approbation d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant de catégorie A et d'un (1) gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Sixième résolution

Les Associés décident de redésigner les gérants existants de la Société en Gérants de Catégorie B.

Septième résolution

Les Associés décident de nommer M. Phillip M. CARPENTER, senior managing director, né le 1^{er} février 1972 à New York, USA, ayant son adresse professionnelle à Irving Place Capital, 277 Park Avenue, 39th Floor, New York, NY 10172, USA, Gérant de Catégorie A à compter de la date des présentes pour une durée indéterminée.

En conséquence de la nomination ci-dessus, la Société est désormais gérée par un conseil de gérance qui se compose de:

- M. Phillip M. Carpenter; Gérant de Catégorie A;
- M. Justin Bickle, Gérant de Catégorie B;
- M. Martin Graham, Gérant de Catégorie B;
- M. Jabir Chakib, Gérant de Catégorie B;
- M. Hugo Neuman, Gérant de Catégorie B;
- M. Szymon Dec, Gérant de Catégorie B; et
- M. Jean-Pierre Baccus, Gérant de Catégorie B.

Huitième résolution

Les Associés décident d'autoriser et de donner pouvoir à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg, afin de déposer toute mention utile et nécessaire concernant la nomination de M. Phillip Carpenter en tant que Gérant de Catégorie A de la Société auprès des autorités luxembourgeoises compétentes.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de cet acte sont estimés à environ EUR 1.000.- (mille euros).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 mai 2009. Relation: LAC/2009/17071. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009073266/242/209.

(090086922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Lony Finance & Investment S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 143.643.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 05 décembre 2008 entre:

Société domiciliée: LONY FINANCE & INVESTMENT S.A. Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 143.643

Et

Domiciliaire: TASL PSF S.A, Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 94 933

a pris fin avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 juin 2009.

TASL PSF S.A.

Signature

Référence de publication: 2009073446/17.

(090087077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Librairie Am Pullewe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3543 Dudelange, 4, rue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 64.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE Armand LINSTER

18a, rue de Mondorf

L-5750 Frisange

Signature

Référence de publication: 2009073710/13.

(090086819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Tanaisie Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2009.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009073743/13.

(090086765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

CODESCA S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 11.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juin 2009. Signature.

Référence de publication: 2009073774/11.

(090086646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Sylvaner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 130.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009073754/10.

(090087309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Hill International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 106.594.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007, régulièrement approuvés, et la proposition et décision d'affectation du résultat, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009073753/13.

(090086776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Gartner Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 74.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009073757/10.

(090087304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Ducie Street Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 146.520.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth day of May.

Before us Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed

There appeared:

Mr. David Doyle, born in Dublin, Ireland, on April 21, 1958, residing at Clancool, Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland, here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

itself here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter, by virtue of a proxy delivered under private seal on May 28th, 2009.

Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached by the present deed.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units.

The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The private limited liability Company will have the name "Ducie Street Sàrl".

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED STERLING POUNDS (11.500.- GBP) divided into ELEVEN THOUSAND FOUR HUNDRED (11.500) share quotas of ONE STERLING POUND (1.-GBP) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2009.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by Mr. David Doyle, prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of ELEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED STERLING POUNDS OF GREAT BRITAIN (11.500.- GBP) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately ONE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY EURO (1.250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

1.- Luxembourg Corporation Company S.A., with registered office at 20 rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company individually by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf mai.

Pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

A COMPARU:

Mr. David Doyle, né à Dublin, Irlande le 21 avril 1958, demeurant à Clancool, Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974, elle-même ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 28 mai 2009,

laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt

et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les "Sociétés Apparentées"). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société à responsabilité limitée aura la dénomination Ducie Street Sàrl

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de ONZE MILLE CINQ CENTS LIVRES STERLING (11.500,- GBP) représenté par ONZE MILLE CINQ CENTS (11.500) parts sociales d'UNE LIVRE STERLING (1.-GBP) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé (s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

60830

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Mr. David Doyle, préqualifié, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de ONZE MILLE CINQ CENTS LIVRES STERLING (11.500.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.250,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

1.- Luxembourg Corporation Company S.A., avec siège social 20 rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg;

La durée de son mandat est illimitée et elle a le pouvoir d'engager la société individuellement par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 juin 2009. Relation: LAC/2009/21164. Reçu 75 €.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009073292/206/310.

(090086939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Pro Investissements Management S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

R.C.S. Luxembourg B 138.797.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 21 avril 2008 entre:

Société domiciliée: PRO INVESTISSEMENTS MANAGEMENT S.A., SPF, Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 138 797

Et

Domiciliaire: TASL PSF S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 94 933

a pris fin avec effet au 1^{er} avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 juin 2009.

TASL PSF S.A.

Signature

Référence de publication: 2009073440/18.

(090087035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Pallas Management S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 139.233.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 24 septembre 2009 entre:

Société domiciliée: PALLAS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 139 233

Et

Domiciliaire: TASL PSF S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 94 933

a pris fin avec effet au 8 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 juin 2009.

TASL PSF S.A.

Signature

Référence de publication: 2009073441/17.

(090087044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

MMT Participations S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 139.699.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 10 juin 2008 entre:

Société domiciliée: MMT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 139.699

Et

Domiciliaire: TASL PSF S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 94 933

a pris fin avec effet au 6 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 juin 2009.

TASL PSF S.A.

Signature

Référence de publication: 2009073444/17.

(090087062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Mirvador Investors S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 143.039.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 03 décembre 2008 entre:

Société domiciliée: MIRVADOR INVESTORS S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 143.039

Et

Domiciliaire: TASL PSF S.A., Société Anonyme

22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 94 933

a pris fin avec effet au 16 avril 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 juin 2009.

TASL PSF S.A.

Signature

Référence de publication: 2009073445/17.

(090087071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Doremi, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.134.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009073758/10.

(090086628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Arlon Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 75.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073760/10.

(090087301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

La Pierre Luxembourgeoise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 83.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073762/10.

(090087300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Cialo Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 125.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009073772/10.

(090086642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Dolmen S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 64.068.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009073775/10.

(090086648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Ereme S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 6.152.

L'an deux mille neuf, le trois juin,
par-devant nous Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EREME S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 43, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Charles-Henri-Théodore Funck, alors notaire de résidence à Junglinster en date du 21 juillet 1961, publié au Mémorial C sous le numéro 57 du 21 juillet 1961, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B-6.152 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par une assemblée générale extraordinaire, en date du 31 décembre 2001.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Me Jacques Loesch, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Me Marc Loesch, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Me Rebecca UNVERZAGT, avocat, domiciliée professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Refonte complète du texte actuel des statuts de la Société sans modification de son objet social mais au contraire maintien de celui-ci tel que défini par l'article 2 actuel

2 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que l'intégralité du capital social était présente à l'assemblée et tous les actionnaires présents ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(iv) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Monsieur le président fournit des explications sur les raisons qui rendent souhaitable la refonte complète des statuts proposée. Les actionnaires présents reconnaissent avoir pris connaissance avant l'assemblée du nouveau texte des statuts tel que proposé.

Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide la refonte complète du texte actuel des statuts de la Société sans modification de son objet social mais au contraire maintien de celui-ci tel que défini par l'article 2 actuel.

En conséquence le nouveau texte des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les parties et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination "EREME S.A.", Société Anonyme Holding.

Le siège de la société est à Luxembourg.

Il pourra être transféré partout ailleurs dans le Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Des sièges administratifs pourront être établis partout ailleurs, même à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances, sans que toutefois, cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, restera inchangée. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par un des organes de la société, ayant qualité de l'engager et qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

Le caractère de force majeure des événements ci-dessus mentionnés est souverainement apprécié par l'assemblée générale des actionnaires délibérant en toute liberté et qui est appelée à se prononcer sur les mesures de transfert envisagées ou déjà prises et exécutées par les organes sociaux, dont question à l'alinéa précédent.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations à l'exclusion de toute activité industrielle propre, et sans qu'elle puisse tenir un établissement commercial ouvert au public. Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participations, d'interventions, financières ou autrement dans toutes sociétés, et entreprises existantes ou à créer dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, et dont l'objet serait analogue ou connexe au sien, le tout dans le cadre de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf, sur le régime fiscal des sociétés de participations financières.

Art. 3. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 31.250,-). Il est divisé en MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions au porteur de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) chacune.

Art. 4. La société est administrée par un conseil de trois membres au moins, associés ou non associés. La durée du mandat de l'administrateur est de six ans.

Art. 5. Le conseil d'administration les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la société; il a qualité pour décider de toutes opérations se rattachant à la réalisation de son objet tel qu'il est défini à l'article deux des présents statuts.

Il peut notamment prêter ou emprunter avec ou sans garantie hypothécaire, transiger, compromettre, renoncer à tous droits privilégiés, hypothécaires et résolutoires et en donner mainlevée, avant ou après paiement.

Il nomme et révoque les employés et agents de la société et peut en outre s'adjoindre toute personne dont la collaboration lui paraîtrait utile ou nécessaire, pour faciliter la réalisation de l'objet social.

Les pouvoirs ci-dessus énumérés sont énonciatifs et non limitatifs.

Tous les actes qui engagent la société porteront la signature de deux administrateurs. Toutefois, le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à des administrateurs ou des tierces personnes dont la seule signature engagera la société dans la limite des pouvoirs qui leur auront été confiés, de plus la société sera valablement représentée par un seul de ses administrateurs ou par un fondé de procuration spéciale dans ses rapports avec les administrations publiques.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir, provisoirement, sauf à faire procéder à l'élection définitive par l'assemblée générale lors de sa première réunion.

Art. 6. Le conseil d'administration élit dans son sein un président. Le conseil ne peut valablement délibérer que si la majorité des membres sont réunis ou représentés ou qu'ils ont émis, par correspondance ou par télégramme, leur vote sur les questions à l'ordre du jour. Toutefois, si une première réunion du conseil d'administration convoquée pour statuer sur un ordre du jour déterminé n'a pas été en composition utile pour délibérer, une deuxième réunion convoquée pour le même objet en délibérera valablement, quel que soit le nombre de présences et des votes émis par correspondance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par procès-verbal inscrit sur un registre spécial et signé par les membres présents; les extraits des registres de délibérations porteront la signature du président ou de son remplaçant.

Art. 7. La surveillance et le contrôle des opérations sociales sont confiés à un ou plusieurs commissaires, associés ou non associés; la durée du mandat de commissaire est de six ans.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale se réunira le troisième mercredi du mois d'avril à dix-huit heures dans la commune de Luxembourg. Le conseil d'administration peut exiger que pour assister à l'assemblée générale les actionnaires déposent leurs actions auprès d'un établissement à désigner par lui.

Chaque action donne droit à une voix, sauf restrictions imposées à ce sujet par la loi. Tout actionnaire pouvant voter par lui-même ou par mandataire.

L'assemblée générale procède aux nominations et prend ses décisions à la majorité absolue des actions présentes ou représentées, sauf restrictions imposées à ce sujet par la loi

L'assemblée générale dispose, déduction faite des prélèvements légaux, de l'affectation et de la répartition du bénéfice net, et a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les opérations de la société.

Aussi souvent que tous les actionnaires sont présents ou représentés une assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Art. 10. Pour tous les points qui ne sont pas expressément prévus par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et se soumettent aux dispositions de loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives, ainsi qu'à la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur le régime fiscal des sociétés de participations financières.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de cette modification des statuts sont estimés à 1.000,-EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. LOESCH, M. LOESCH, R. UNVERZAGT, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juin 2009. Relation: LAC/2009/22257. Reçu 75 €.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009073285/206/125.

(090087222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

**Capinordic Funds, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. The Modern Funds).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 67.545.

In the year two thousand and nine, on the eighth day of June.

Before Us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders (the "Meeting") of "THE MODERN FUNDS" (hereafter referred to as the "Company"), a société d'investissement à capital variable having its registered office in Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 67.545), incorporated by a deed of notary Reginal NEUMAN, residing in Luxembourg, on December 16th, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of March 1st, 1999, number 127.

The Meeting was opened at 11.00 a.m. with Ms Céline PARMENTIER, professionally residing in Luxembourg as chairman of the Meeting.

The chairman appointed as secretary Ms Alexandra SCHMITT, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Ms Christelle VAUDÉMONT, professionally residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the Agenda of the Meeting is the following:

1. Change of the name of the Company. Amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows: "There exists among the shareholders and all those who may become holders of shares, a Company in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable à compartiments multiples" under the name of "CAPINORDIC FUNDS, SICAV".

English will be the official language of the Company and will be binding for these Articles of Incorporation and any other documents, agreement etc., related to the Company. In case of divergence or conflict between English and any other languages, English will prevail."

2. Deletion of BANK INVIK S.A. and replacement by CAPINORDIC BANK A/S as entity referred to into the definition of "personal interest". Amendment of the second paragraph of article 16 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

"In the event that any Director, Manager or Officer of the Company may have any personal interest in any transactions of the Company, such Director, Manager or Officer shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction, and such Director's, Manager's or Officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of Shareholders. The term "personal interest" used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving CAPINORDIC BANK A/S, any subsidiary thereof or holding company thereof or any subsidiary of any holding company thereof, or such other company or entity as may be determined by the Board of Directors in their absolute discretion."

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the Meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities and the proxies will be kept at the registered office of the Company.

III.- That a first Meeting was convened by a notice containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on May 7th, 2009 but couldn't deliberate on the Agenda as the required majority was not reached.

IV.- That in consequence the present meeting was convened by registered mail with the same agenda to the shareholders on May 7th, 2009 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 8th, and 23rd, 2009 and in the newspapers "Luxemburger Wort" and "Tageblatt" on May 8th, and 23rd 2009, of which proof was given to the undersigned notary.

V.- That it appears from the attendance list mentioned that out of 7,780,268.025 outstanding shares, 53,409.2755 shares are present or represented at the present Meeting and in consideration of the agenda and the provisions of Article 67-1 (2) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the Meeting is validly constituted and is therefore authorized to take valid resolutions

Then the Meeting, after deliberation, takes the following resolutions:

First resolution

The Meeting by 53,409.2755 votes in favour and 0 votes against decides to change the name of the Company and amend in consequence article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 1.** There exists among the shareholders and all those who may become holders of shares, a Company in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable à compartiments multiples" under the name of "CAPINORDIC FUNDS, SICAV".

English will be the official language of the Company and will be binding for these Articles of Incorporation and any other documents, agreement etc., related to the Company. In case of divergence or conflict between English and any other languages, English will prevail."

Second resolution

The Meeting by 53,409.2755 votes in favour and 0 votes against decides to delete the words "BANK INVIK S.A." and replace them by "CAPINORDIC BANK A/S" as entity referred to into the definition of "personal interest" and to amend in consequence the second paragraph of article 16 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 16. (2nd paragraph).** In the event that any Director, Manager or Officer of the Company may have any personal interest in any transactions of the Company, such Director, Manager or Officer shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction, and such Director's, Manager's or Officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of Shareholders. The term "personal interest" used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving CAPINORDIC BANK A/S, any subsidiary thereof or holding company thereof or any subsidiary of any holding company thereof, or such other company or entity as may be determined by the Board of Directors in their absolute discretion."

There being no further business on the agenda, the Meeting is thereupon closed at 11.45 a.m..

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the Meeting, the members of the board of the Meeting, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le huit juin.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires (l' "Assemblée") de la société "THE MODERN FUNDS" (ci-après la "Société"), société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 67.545), constituée suivant acte reçu par Maître Reginald NEUMAN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") du 1^{er} mars 1999, numéro 127

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Céline PARMENTIER, résidant professionnellement à Luxembourg

La présidente désigna comme secrétaire Madame Alexandra SCHMITT, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Madame Christelle VAUDEMONT, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant dûment constitué, la présidente déclara et pria le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement du nom de la Société. Modification de l'article lier des statuts qui aura la teneur suivante:

"Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples, sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination CAPINORDIC FUNDS, SICAV.

La langue anglaise sera la langue officielle de la Société et fera foi pour les présents statuts et pour tout document, contrat, etc. relatifs à la Société. En cas de divergences ou de litige entre la langue anglaise et une autre langue, la version anglaise prévaudra."

2. Suppression de BANK INVIK S.A. et remplacement par CAPINORDIC BANK A/S comme entité se référent dans la définition de "intérêt personnel". Changement du deuxième paragraphe de l'article 16 des statuts qui aura la teneur suivante:

"Dans le cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la société aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, celui-ci en informera le Conseil d'administration et il ne fera pas valoir son droit d'avis ou de vote sur ladite opération, et celle-ci, associée à l'intérêt de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir concerné, sera évoquée lors de l'assemblée des actionnaires suivante. Le terme "intérêt personnel" tel qu'utilisé ci-dessus ne s'appliquera pas aux relations ou intérêts relatifs à toute matière, fonction ou opération impliquant la CAPINORDIC BANK A/S, ses filiales, sa maison mère ou les sociétés affiliées à celle-ci, ou toute autre société ou entité que le Conseil d'administration pourra désigner, à son entière discrétion."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement et les procurations seront conservées au siège social de la Société.

III.- Qu'une première assemblée a été convoquée par avis de convocation contenant l'ordre du jour envoyé par courrier recommandé aux actionnaires nominatifs le 7 mai 2009; mais qui n'a pas pu délibérer sur l'ordre du jour comme le quorum n'a pas été atteint.

IV.- Qu'en conséquence la présente Assemblée a été convoquée par avis de convocation contenant le même ordre du jour, envoyé par courrier recommandé aux actionnaires en nom le 7 mai 2009 et publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date des 8 et 23 mai 2009 et dans les journaux "Luxemburger Wort" et "Tageblatt" en date des 8 et le 23 mai 2009, dont preuve a été fournie au notaire instrumentant.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur 7.780.268,025 actions en circulation, 53.409,2755 actions sont présentes ou représentées à l'Assemblée et au vu de l'ordre du jour et des dispositions de l'Article 67-1 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, la présente Assemblée a été valablement constituée et en conséquence est autorisée à valablement prendre des résolutions.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée par 53.409,2755 votes en faveur et 0 votes contre décide de changer le nom de la Société, et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples, sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination CAPINORDIC FUNDS, SICAV.

La langue anglaise sera la langue officielle de la Société et fera foi pour les présents statuts et pour tout document, contrat, etc. relatifs à la Société. En cas de divergences ou de litige entre la langue anglaise et une autre langue, la version anglaise prévaudra."

Deuxième résolution

L'Assemblée par 53.409,2755 votes en faveur et 0 votes contre décide de supprimer les mots "BANK INVIK S.A." et de la remplacer par "CAPINORDIC BANK A/S" comme entité se référant dans la définition de "intérêt personnel" et de changer en conséquence le deuxième paragraphe de l'article 16 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 16. (2^{ème} paragraphe)**. Dans le cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la société aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, celui-ci en informera le Conseil d'administration et il ne fera pas valoir son droit d'avis ou de vote sur ladite opération, et celle-ci, associée à l'intérêt de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir concerné, sera évoquée lors de l'assemblée des actionnaires suivante. Le terme "intérêt personnel" tel qu'utilisé ci-dessus ne s'appliquera pas aux relations ou intérêts relatifs à toute matière, fonction ou opération impliquant la CAPINORDIC BANK A/S, ses filiales, sa maison mère ou les sociétés affiliées à celle-ci, ou toute autre société ou entité que le Conseil d'administration pourra désigner, à son entière discrétion."

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, l'Assemblée est dès lors close à 11.45 heures.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'Assemblée, les membres du bureau de l'Assemblée tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte original.

Signé: C. PARMENTIER, A. SCHMITT, C. VAUDEMONT, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juin 2009. Relation: LAC/2009/22280. Reçu 75 €.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009073269/206/164.

(090087213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Telenet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 77.222.

L'an deux mille neuf, le huit juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «TELENET S.A.» (la «Société»), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social momentanément au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée, suivant acte dressé par le notaire soussigné à la date du 31 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 18 du 11 janvier 2001, page 854. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 77.222. Les statuts de la Société ne furent plus modifiés depuis.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Nathalie LAZZARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Valérie HOTTON, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article DEUX (2), premier alinéa des statuts de la Société.

- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la seule résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier, dans les deux versions originales de l'acte de constitution de la Société, soit les langues anglaise et française, l'article DEUX (2) premier alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira donc dans ces deux langues comme suit:

Version anglaise:

Art. 2. (first paragraph) . «The registered office is established in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.»

Version française:

Art. 2. (premier alinéa). «Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N. LAZZARI, V. HOTTON, M. KRIEGER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juin 2009. Relation: EAC/2009/6700. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009073252/239/59.

(090086700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

CLMC, Compagnie Luxembourgeoise de Matériaux de Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 139.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073807/10.

(090086695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

March Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 89.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073815/10.

(090086597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Eurimo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073821/10.

(090086599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Cloarec - Benad société en nom collectif.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 101.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073805/10.

(090086688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 56.378.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and nine, on the twelfth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda,

represented by Ms Sandra Collins, here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 11 May 2009; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 11 May 2009;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Schaeffer, dated 16 April 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 947 of 6 May 2009.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda:

1. Registration of the share capital increase of 26 March 2009 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 26 March 2009 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 16 April 2009 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 21 April 2009 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 22 April 2009 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 24 April 2009 decided under the authorised share capital;
7. Registration of the share capital increase of 8 May 2009 decided under the authorised share capital;
8. Registration of the share capital increase of 11 May 2009 decided under the authorised share capital;
9. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR56,506,250 (fifty-six million five hundred six thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR56,378,500 (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand five hundred euro) by way of cancellation of 255 class Q-3 ordinary shares, 629 class GG-3 ordinary shares and 138 class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and
10. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 26 March 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR405,875 (four hundred five thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR50,167,625 (fifty million one hundred sixty-seven thousand six hundred twenty-five euro) represented by 401,341 (four hundred one thousand three hundred forty-one) ordinary shares divided into 83 (eighty-three) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR50,573,500 (fifty million five hundred seventy-three thousand five hundred euro) represented by 404,588 (four hundred four thousand five hundred eighty-eight) ordinary shares divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to create a new class of shares denominated the D-5 class of shares and to issue 3,247 (three thousand two hundred forty-seven) new class D-5 shares (the New D-5 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR40.58 (forty euro and fifty-eight cent) with respect to the New D-5 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New D-5 Shares and of the share premium.

The payment of the New D-5 Shares is made for value on 26 March 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR50,573,500 (fifty million five hundred seventy-three thousand five hundred euro) as of 26 March 2009.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a second resolution of 26 March 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR500 (five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR50,573,500 (fifty million five hundred seventy-three thousand five hundred euro) represented by 404,588 (four hundred four thousand five hundred eighty-eight) ordinary shares divided into 84 (eighty-four) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR50,574,000 (fifty million five hundred seventy-four thousand euro) represented by 404,592 (four hundred four thousand five hundred ninety-two) ordinary shares divided into 84 (eighty-four) classes;

b. to issue 2 (two) new class X-3 shares (the New X-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) and to issue 2 (two) new class T-3 shares (the New T-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR11.11 (eleven euro and eleven cent) with respect to the New X-3 Shares and a share premium of EUR11.11 (eleven euro and eleven cent) with respect to the New T-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New X-3 Shares and the New T-3 Shares and of the share premiums.

The payment of the New X-3 Shares and the New T-3 Shares is made for value on 26 March 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premiums is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR50,574,000 (fifty million five hundred seventy-four thousand euro) as of 26 March 2009.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 16 April 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR26,500 (twenty-six thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR50,574,000 (fifty million five hundred seventy-four thousand euro) represented by 404,592 (four hundred four thousand five hundred ninety-two) ordinary shares divided into 84 (eighty-four) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR50,600,500 (fifty million six hundred thousand five hundred euro) represented by 404,804 (four hundred four thousand eight hundred and four) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes;

b.- to issue 8 (eight) new class V-2 shares (the New V-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 148 (one hundred and forty-eight) new class A-2 shares (the New A-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 8 (eight) new class A shares (the New A Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to create a new class K-1 shares and to issue 8 new class K-1 shares (the New K-1 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 8 new class M-2 shares (the New M-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 8 new class M-3 shares (the New M-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 8 new class Q-2 shares (the New Q-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro)

- to issue 8 new class A-5 shares (the New A-5 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro);

- to issue 8 new class Q-3 shares (the New Q-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro); and:

- c.- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New V-2 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New A-2 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New A Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New K-1 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New M-2 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New M-3 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New Q-2 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New A-5 Shares;
- to accept the payment of a share premium of EUR49 (forty-nine euro) with respect to the New Q-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (a) (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., and Lone Star Investment Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights for the New V-2 Shares, the New A-2 Shares, the New A Shares, the New K-1 Shares, the New M-2 Shares, the New M-3 Shares, the New Q-2 Shares and the New Q-3 Shares, (ii) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd, Lone Star Real Estate Holdings, Ltd., and Lone Star Global Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights for the New A-5 Shares, (b) (i) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New V-2 Shares, the New A-2 Shares, the New A Shares, the New K-1 Shares, the New M-2 Shares, the New M-3 Shares, the New Q-2 Shares and the New Q-3 Shares and of the share premiums, and (ii) the subscription and payment by Lone Star Investment Holdings, Ltd. to all the New A-5 Shares and of the share premium.

The payment of the New V-2 Shares, the New A Shares, the New K-1 Shares, the New M-2 Shares, the New M-3 Shares, the New Q-2 Shares and the New Q-3 Shares is made for value on 16 April 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers. The payment of the New A-5 Shares is made for value on 16 April 2009 by Lone Star Investment Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers. The payment for the New A-2 Shares is made for value on 15 April 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premiums is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR50,600,500 (fifty million six hundred thousand five hundred euro) as of 16 April 2009.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 21 April 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR3,309,875 (three million three hundred nine thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR50,600,500 (fifty million six hundred thousand five hundred euro) represented by 404,804 (four hundred four thousand eight hundred four) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR53,910,375 (fifty-three million nine hundred ten thousand three hundred seventy-five euro) represented by 431,283 (four hundred thirty-one thousand two hundred eighty-three) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes;

b. to issue 26,479 (twenty-six thousand four hundred seventy-nine) new class H-2 shares (the New H-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR6.17 (six euro and seventeen cent) with respect to the New H-2 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New H-2 Shares and of the share premium.

The payment of the New H-2 Shares is made for value on 21 April 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR53,910,375 (fifty-three million nine hundred ten thousand three hundred seventy-five euro) as of 21 April 2009.

Fifth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 22 April 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR225,875 (two hundred twenty-five thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR53,910,375 (fifty-three million nine hundred ten thousand three hundred seventy-five euro) represented by 431,283 (four hundred thirty-one thousand two hundred eighty-three) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR54,136,250 (fifty-four million one hundred thirty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 433,090 (four hundred thirty-three thousand and ninety) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes;

b. to issue 349 (three hundred forty-nine) new class C-1 shares (the New C-1 Shares), 497 (four hundred ninety-seven) new class X-2 shares (the New X-2 Shares), 364 (three hundred sixty-four) new class W-2 shares (the New W-2 Shares), and 597 (five hundred ninety-seven) new class V-2 shares (the New V-2 Shares), with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept (i) the payment of a share premium of EUR44.12 (forty-four euro and twelve cent) with respect to the New C-1 Shares (ii) the payment of a share premium of EUR90.52 (ninety euro and fifty-two cent) with respect to the New X-2 Shares, (iii) the payment of a share premium of EUR101.63 (one hundred and one euro and sixty-three cent) with respect to the New W-2 Shares, and (iv) the payment of a share premium of EUR89.38 (eighty-nine euro and thirty-eight cent) with respect to the New V-2 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New C-1 Shares, the New X-2 Shares, the New W-2 Shares and the New V-2 Shares and of the share premiums.

The payment of all the New C-1 Shares, the New X-2 Shares, the New W-2 Shares and the New V-2 Shares is made for value on 22 April 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premiums is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR54,136,250 (fifty-four million one hundred thirty-six thousand two hundred fifty euro) as of 22 April 2009.

Sixth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 24 April 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR80,000 (eighty thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR54,136,250 (fifty-four million one hundred thirty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 433,090 (four hundred thirty-three thousand and ninety) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR54,216,250 (fifty-four million two hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) represented by 433,730 (four hundred thirty-three thousand seven hundred thirty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes; and

b. to issue 640 (six hundred forty) new class M-3 shares (the New M-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. and Lone Star Investments Holdings, Ltd. of their preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New M-3 Shares.

The payment of the New M-3 Shares is made for value on 24 April 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR54,216,250 (fifty-four million two hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) as of 24 April 2009.

Seventh resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 8 May 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR2,250,000 (two million two hundred fifty thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR54,216,250 (fifty-four million two hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) represented by 433,730 (four hundred thirty-three thousand seven hundred thirty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR56,466,250 (fifty-six million four hundred sixty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 451,730 (four hundred fifty-one thousand seven hundred thirty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes; and

b. to issue 18,000 (eighteen thousand) new class A-2 shares (the New A-2 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription right, and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New A-2 Shares.

The payment of the New A-2 Shares is made for value on 8 May 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR56,466,250 (fifty-six million four hundred sixty-six thousand two hundred fifty euro) as of 8 May 2009.

Eighth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 11 May 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR40,000 (forty thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR56,466,250 (fifty-six million four hundred sixty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 451,730 (four hundred fifty-one thousand seven hundred thirty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR56,506,250 (fifty-six million five hundred six thousand two hundred and fifty euro) represented by 452,050 (four hundred fifty-two thousand and fifty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes; and

b. to issue 320 (three hundred and twenty) new class HH-3 shares (the New HH-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription right, and (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to all the New HH-3 Shares.

The payment of the New HH-3 Shares is made for value on 11 May 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR56,506,250 (fifty-six million five hundred six thousand two hundred and fifty euro) as of 11 May 2009.

Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR56,506,250 (fifty-six million five hundred six thousand two hundred and fifty euro) represented by 452,050 (four hundred fifty-two thousand and fifty) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR125 (one hundred twenty-five euro) each, by an amount of EUR127,750 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR56,378,500 (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand five hundred euro) represented by 451,028 (four hundred fifty-one thousand and twenty-eight) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, by way of cancellation of 255 (two hundred fifty-five) class Q-3 ordinary shares, 629 (six hundred twenty-nine) class GG-3 ordinary shares and 138 (one hundred thirty-eight) class JJ-3 ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR125 each, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR127,750 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred fifty euro).

Tenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR56,378,500 (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand five hundred euro) represented by 451,028 (four hundred fifty-one thousand and twenty-eight) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,349 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 943 class J-1 shares;
12. 8 class K-1 shares;
13. 21,330 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 56,391 class H-2 shares;
19. 3,483 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,425 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 1,989 class P-2 shares;
26. 1,082 class Q-2 shares;
27. 688 class R-2 shares;
28. 49 class S-2 shares;
29. 7 class T-2 shares;
30. 32,541 class U-2 shares;
31. 10,800 class V-2 shares;
32. 2,547 class W-2 shares;
33. 4,265 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 66 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 967 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 320 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,178 class C-3 shares;
45. 7,804 class D-3 shares;
46. 8,972 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 14,147 class H-3 shares;
49. 10,934 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;

51. 216 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 8,462 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 15,170 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 125 class S-3 shares;
60. 7,945 class T-3 shares;
61. 14,342 class U-3 shares;
62. 3,247 class V-3 shares;
63. 502 class W-3 shares;
64. 9,121 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares;
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 38 class BB-3 shares;
69. 12,578 class CC-3 shares;
70. 221 class DD-3 shares;
71. 50 class EE-3 shares;
72. 13 class FF-3 shares;
73. 17,121 class GG-3 shares;
74. 23,559 class HH-3 shares;
75. 218 class II-3 shares;
76. 18,934 class JJ-3 shares;
77. 9,048 class A-4 shares;
78. 14,438 class B-4 shares;
79. 9,837 class C-4 shares;
80. 8,441 class D-4 shares;
81. 25 class E-4 shares;
82. 3,404 class A-5 shares;
83. 1,764 class B-5 shares;
84. 18,003 class C-5 shares;
85. 3,247 class D-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le douze mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Paul Berna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 11 mai 2009; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, repré-

sentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Paul Berna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 11 mai 2009;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Schaeffer, en date du 16 avril 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour:

1. Constatation de l'augmentation de capital du 26 mars 2009 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 26 mars 2009 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 16 avril 2009 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 21 avril 2009 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 22 avril 2009 décidée sous le capital autorisé;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 24 avril 2009 décidée sous le capital autorisé;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 8 mai 2009 décidée sous le capital autorisé;
8. Constatation de l'augmentation de capital du 11 mai 2009 décidée sous le capital autorisé;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR56.506.250 (cinquante-six millions cinq cent six mille deux cent cinquante euros) à un montant de EUR56.378.500 (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros) par le biais de l'annulation de 255 (deux cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires de classe Q-3, 629 (six cent vingt-neuf) parts sociales ordinaires de classe GG-3 et 138 (cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR125 chacune; et
10. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 26 mars 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR405.875 (quatre cent cinq mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR50.167.625 (cinquante millions cent soixante-sept mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 401.341 (quatre cent un mille trois cent quarante et une) parts sociales divisées en 83 (quatre-vingt-trois) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR50.573.500 (cinquante millions cinq cent soixante-treize mille cinq cents euros) représenté par 404.588 (quatre cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-huit) parts sociales ordinaires divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;
- b. de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée la classe D-5 et d'émettre 3.247 (trois mille deux cent quarante-sept) nouvelles parts sociales de classe D-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-5), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et
- c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR40,58 (quarante euros et cinquante-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe D-5.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe D-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-5 et de la prime d'émission a été effectué le 26 mars 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR50.573.500 (cinquante millions cinq cent soixante-treize mille cinq cents euros) au 26 mars 2009.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une deuxième résolution du 26 mars 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR500 (cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR50.573.500 (cinquante millions cinq cent soixante-treize mille cinq cents euros) représenté par 404.588 (quatre cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-huit) parts sociales ordinaires divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR50.574.000 (cinquante millions cinq cent soixante-quatorze mille euros) représenté par 404.592 (quatre cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes;

b. d'émettre 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe X-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3) et 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR11,11 (onze euros et onze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3 et une prime d'émission d'un montant de EUR11,11 (onze euros et onze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et des primes d'émissions.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe X-3, des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et des primes d'émission a été effectué le 26 mars 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR50.574.000 (cinquante millions cinq cent soixante-quatorze mille euros) au 26 mars 2009.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 16 avril 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR26.500 (vingt-six mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR50.574.000 (cinquante millions cinq cent soixante-quatorze mille euros) représenté par 404.592 (quatre cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires divisées en 84 (quatre-vingt-quatre) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR50.600.500 (cinquante millions six cent mille cinq cents euros) représenté par 404.804 (quatre cent quatre mille huit cent quatre) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b.- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe V-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 148 (cent quarante-huit) nouvelles parts sociales de classe A-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe A (les Nouvelles Parts Sociales de classe A) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée la classe K-1 et d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe K-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe K-1) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe M-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe M-2) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe M-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe Q-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe A-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

- d'émettre 8 (huit) nouvelles parts sociales de classe Q-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c.- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe K-1;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe M-2;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5;

- d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR49 (quarante-neuf euros) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (a) (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel aux Nouvelles Parts Sociales de classe V-2, aux Nouvelles Parts Sociales de classe A-2, aux Nouvelles Parts Sociales de classe A, aux Nouvelles Parts Sociales de classe K-1, aux Nouvelles Parts Sociales de classe M-2, aux Nouvelles Parts Sociales de classe M-3, aux Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2 et aux Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3, (ii) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Global Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel aux Nouvelles Parts Sociales de classe A-5, (b) (i) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe K-1, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe M-2, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2 et de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et des primes d'émission, et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Investments Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe V-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe A, des Nouvelles Parts Sociales de classe K-1, des Nouvelles Parts Sociales de classe M-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe M-3, des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-2 et des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et des primes d'émission y relatives a été effectué le 16 avril 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants. Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-5 et de la prime d'émission y relative a été effectué le 16 avril 2009 par Lone Star Investment Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants. Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-2 et de la prime d'émission y relative a été effectué le 15 avril 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR50.600.500 (cinquante millions six cent mille cinq cents euros) au 16 avril 2009.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 21 avril 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR3.309.875 (trois millions trois cent neuf mille huit cent soixante quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR50.600.500 (cinquante millions six cent mille cinq cents euros) représenté par 404.804 (quatre cent quatre mille huit cent quatre) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR53.910.375 (cinquante-trois millions neuf cent dix mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 431.283 (quatre cent trente et un mille deux cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 26.479 (vingt-six mille quatre cent soixante-dix-neuf) nouvelles parts sociales de classe H-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR6,17 (six euros et dix-sept cents) en rapport les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel aux Nouvelles Parts Sociales de classe H-2, et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission y relative a été effectué le 21 avril 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR53.910.375 (cinquante-trois millions neuf cent dix mille trois cent soixante-quinze euros) au 21 avril 2009.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 22 avril 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR225.875 (deux cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR53.910.375 (cinquante-trois millions neuf cent dix mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 431.283 (quatre cent trente et un mille deux cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR54.136.250 (cinquante-quatre millions cent trente-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 433.090 (quatre cent trente-trois mille quatre-vingt-dix) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 349 (trois cent quarante-neuf) nouvelles parts sociales de classe C-1 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-1), 497 (quatre cent quatre-vingt-dix-sept) nouvelles parts sociales de classe X-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe X-2), 364 (trois cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales de classe W-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe W-2), et 597 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept) nouvelles parts sociales de classe V-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

c. d'accepter le paiement (i) d'une prime d'émission d'un montant de EUR44,12 (quarante-quatre euros et douze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe C-1, (ii) d'une prime d'émission de EUR90,52 (quatre-vingt-dix euros et cinquante-deux cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe X-2, (iii) d'une prime d'émission de EUR101,63 (cent un euros et soixante-trois cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe W-2 et (iv) d'une prime d'émission de EUR89,38 (quatre-vingt-neuf euros et trente-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel aux nouvelles parts sociales ainsi émises et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe C-1, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe X-2, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe W-2 et de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2 et des primes d'émission.

Le paiement de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe C-1, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe X-2, de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe W-2 et de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2 et des primes d'émission a été effectué le 22 avril 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR54.136.250 (cinquante-quatre millions cent trente-six mille deux cent cinquante euros) au 22 avril 2009.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 24 avril 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR80.000 (quatre-vingt mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR54.136.250 (cinquante-quatre millions cent trente-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 433.090 (quatre cent trente-trois mille quatre-vingt-dix) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR54.216.250 (cinquante-quatre millions cent seize mille euros) représenté par 433.730 (quatre cent trente-trois mille sept cent trente) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 640 (six cent quarante) nouvelles parts sociales de classe M-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd., Lone Star Real Estate Holdings, Ltd. et Lone Star Investments Holdings, Ltd., à leur droit de souscription préférentiel aux nouvelles parts sociales ainsi émises et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3.

Le paiement de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe M-3 a été effectué le 24 avril 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR54.216.250 (cinquante-quatre millions deux cent seize mille euros) au 24 avril 2009.

Septième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 8 mai 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR54.216.250 (cinquante-quatre millions deux cent seize mille euros) représenté par 433.730 (quatre cent trente-trois mille sept cent trente) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR56.466.250 (cinquante-six millions quatre cent soixante-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 451.730 (quatre cent cinquante et un mille sept cent trente) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 18.000 (dix-huit mille) nouvelles parts sociales de classe A-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel aux nouvelles parts sociales ainsi émises et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2.

Le paiement de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe A-2 a été effectué le 8 mai 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR56.466.250 (cinquante-six millions quatre cent soixante-six mille deux cent cinquante euros) au 8 mai 2009.

Huitième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 11 mai 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR40.000 (quarante mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR56.466.250 (cinquante-six millions quatre cent soixante-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 451.730 (quatre cent cinquante et un mille sept cent trente) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR56.506.250 (cinquante-six millions cinq cent six mille deux cent cinquante euros) représenté par 452.050 (quatre cent cinquante-deux mille cinquante) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 320 (trois cent vingt) nouvelles parts sociales de classe HH-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe HH-3) ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel aux nouvelles parts

sociales ainsi émises et (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe HH-3.

Le paiement de toutes les Nouvelles Parts Sociales de classe HH-3 a été effectué le 11 mai 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd. et la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et des primes d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR56.506.250 (cinquante-six millions cinq cent six mille deux cent cinquante euros) au 11 mai 2009.

Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR127.750 (cent vingt-sept mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR56.506.250 (cinquante-six millions cinq cent six mille deux cent cinquante euros) représenté par 452.050 (quatre cent cinquante-deux mille cinquante) parts sociales ordinaires divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, à un montant de EUR56.378.500 (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros) représenté par 451.028 (quatre cent cinquante et un mille vingt-huit) parts sociales divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, ayant une valeur nominale de EUR125 chacune par l'annulation de 255 (deux cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires de classe Q-3, de 629 (six cent vingt-neuf) parts sociales ordinaires de classe GG-3 et de 138 (cent trente-huit) parts sociales de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) actuellement détenues par Lone Global Holdings, Ltd., ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR127.750 (cent vingt-sept mille sept cent cinquante euros).

Dixième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR56.378.500 (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros) représenté par 451.028 (quatre cent cinquante et un mille vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.349 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 943 parts sociales de classe J-1;
12. 8 parts sociales de classe K-1;
13. 21.330 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 56.391 parts sociales de classe H-2;
19. 3.483 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.425 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 1.989 parts sociales de classe P-2;
26. 1.082 parts sociales de classe Q-2;
27. 688 parts sociales de classe R-2;

28. 49 parts sociales de classe S-2;
29. 7 parts sociales de classe T-2;
30. 32.541 parts sociales de classe U-2;
31. 10.800 parts sociales de classe V-2;
32. 2.547 parts sociales de classe W-2;
33. 4.265 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 66 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 967 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 320 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.178 parts sociales de classe C-3;
45. 7.804 parts sociales de classe D-3;
46. 8.972 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 14.147 parts sociales de classe H-3;
49. 10.934 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 216 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 8.462 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 15.170 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 7.945 parts sociales de classe T-3;
61. 14.342 parts sociales de classe U-3;
62. 3.247 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 9.121 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 38 parts sociales de classe BB-3;
69. 12.578 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 17.121 parts sociales de classe GG-3;
74. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
75. 218 parts sociales de classe II-3;
76. 18.934 parts sociales de classe JJ-3;
77. 9.048 parts sociales de classe A-4;
78. 14.438 parts sociales de classe B-4;
79. 9.837 parts sociales de classe C-4;
80. 8.441 parts sociales de classe D-4;

- 81. 25 parts sociales de classe E-4;
- 82. 3.404 parts sociales de classe A-5;
- 83. 1.764 parts sociales de classe B-5.
- 84. 18.003 parts sociales de classe C-5.
- 85. 3.247 parts sociales de classe D-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 mai 2009. Relation: LAC/2009/19835. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009073260/5770/809.

(090087399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Eknah Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.206.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 03/06/2009 que:

- l'assemblée nomme H.R.T. Révision S.A., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 3 juin 2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2009073925/15.

(090087413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

A.N.D. International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 4.064.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour A.N.D. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009073895/13.

(090086862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Burinvest Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 134.145.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour *BURINVEST FINANCE COMPANY S.A., Société anonyme*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009073900/13.

(090086865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Burinvest Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 134.145.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour *BURINVEST FINANCE COMPANY S.A., Société anonyme*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009073906/13.

(090086867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Ets. Othmar Gloden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 2-8, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 69.914.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009073795/10.

(090086666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Decapterus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.338.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of June.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) Mr. Daumants Vitols, born on 21 October 1963 in Riga (Latvia), bearer of passport number LL0626267, issued by the Riga 4th Passport Department on 15 April 2004, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy on 4 June 2009;

2) Mr. Jon Thor Hjaltason, born on 16 May 1950 in Reykjavik (Iceland), bearer of passport number A1090785, issued by the Icelandic competent authority on 20 March 2002, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, previously named, by virtue of a proxy, given on 4 June 2009;

3) Mr. Bjarni Gunnarsson, born on 30 August 1954 in Hafnarfjörður (Iceland), bearer of passport number A2092973, issued by the Icelandic competent authority on 21 May 2008, residing at Riga (Latvia), duly represented by Ms Simone BAIER, previously named, by virtue of a proxy, given on 4 June 2009.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the appearing parties and the notary, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole shareholders of "Decapterus Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered address at 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the under-signed notary on 25 May 2009, not yet published in the Mémorial C.

The appearing parties, representing the entire share capital of the Company and acting as extraordinary general meeting of shareholders, requested the notary to state:

Agenda:

1. Amendment of Art. 11 of the articles of association of the Company;

2. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing parties, representing the whole share capital requested the notary to record the following resolution:

Resolution

The shareholders resolve unanimously to amend article 11 of the articles of association of the Company which is modified and now reads as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The Company will be bound in all circumstances (except in the case of a sale, an encumbrance of assets or an additional indebtedness) by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any two managers or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the board of managers or by the sole manager. The Company may have different classes of managers. In such case, the Company will be bound in all circumstances (except in the case of a sale, an encumbrance of assets or an additional indebtedness) by the joint signature of one manager of each class.

In the case of a sale of assets, an encumbrance of assets or an additional indebtedness, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of all managers or by the joint signatures or by the sole signature of any person (s) to whom such signatory power has been granted by all managers."

There being no further business the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons signed together with the notary this deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Daumants Vitols, né le 21 octobre 1963 à Riga (Lettonie), porteur du passeport no. LL0626267, émis par le 4^{ème} Département de Passeport de Riga le 15 avril 2004, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juin 2009;

2) Monsieur Jon Thor Hjaltason, né le 16 mai 1950 à Reykjavik (Islande), porteur du passeport no. A1090785, émis par l'autorité compétente d'Islande le 20 mars 2002, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juin 2009;

3) Monsieur Bjarni Gunnarsson, né le 30 août 1954 à Hafnarfjordur (Islande), porteur du passeport no. A2092973, émis par l'autorité compétente d'Islande le 21 mai 2008, résident à Riga (Lettonie), ici représenté par Madame Simone BAIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 juin 2009.

Les procurations signées ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les seuls associés de «Decapterus Investments S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 mai 2009, non encore publié au Mémorial C.

Lesquelles comparantes, agissant en tant qu'assemblée générale extraordinaire des associés, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

Agenda:

1. Modification de l'article 11 des statuts de la Société.

2. Divers.

Après avoir revu les points sur l'agenda, les parties comparantes, représentant l'entier capital social demandent au notaire de prendre acte de la résolution suivante:

60857

Résolution

Les associés décident unanimement de modifier l'article 11 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances (sauf dans le cas de toute vente d'actif, toute constitution de charge sur les actifs ainsi que tout endettement) par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature de deux gérants ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance ou par le gérant unique. La Société peut nommer différentes catégories de gérants. Dans ce cas, la Société est engagée en toutes circonstances (sauf dans le cas de toute vente d'actif, toute constitution de charge sur les actifs ainsi que tout endettement) par la signature conjointe d'un gérant de chaque classe.

Dans le cas de toute vente d'actif, toute constitution de charge sur les actifs ainsi que tout endettement la Société est engagée par la signature de tous les gérants ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par tous les gérants.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. BAIER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juin 2009. Relation: EAC/2009/6687. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009073247/239/113.

(090086780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

P.F.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour P.F.L. S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009073970/12.

(090086536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Polycrate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.265.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Polycrate S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009073977/12.

(090086537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Balle d'Or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 115, rue Anatole France.

R.C.S. Luxembourg B 48.741.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je démissionne de tous les mandats que j'occupe au sein de la société Balle d'Or SA, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

René Turping.

Référence de publication: 2009074043/10.

(090087437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Captiva MPV S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 71.750,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.001.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 12 juin 2009

Première résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Robert FABER de son poste de gérant de catégorie C de la société avec effet au 31 octobre 2008.

Deuxième résolution

Les associés nomment Monsieur Alan DUNDON, né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au poste de gérant de catégorie C de la société pour une durée de 6 ans avec effet au 31 octobre 2008.

Troisième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste de gérant de catégorie C de la société avec effet au 31 décembre 2008.

Quatrième résolution

Les associés nomment Monsieur Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste de gérant de catégorie C de la société pour une durée de 6 ans avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009074033/26.

(090087472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

UBAM International Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.411.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Messieurs, Michel Girardin et Jean-Noel Sione jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010, est approuvé.
- La démission de Monsieur André Labranche au 16 mars 2009 est approuvée.
- La nomination de Madame Isabelle Asseray jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 est approuvée.
- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A. Luxembourg comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010, est approuvé.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration datée du 14 mai 2009 avec effet au 3 juin 2009

- Mr Michel Girardin est désigné "Président" du Conseil d'Administration avec effet au 3 juin 2009.

A la date du 3 juin 2009, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Monsieur Michel Girardin, Administrateur et Président, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

- Madame Isabelle Asseray, Administrateur, demeurant professionnellement au 18, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg

- Monsieur Jean-Noël Sione, Administrateur, demeurant professionnellement au 26, St James's Square London SW1Y 4JH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Po Le Conseil d'Administration de UBAM INTERNATIONAL SERVICES

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009074047/29.

(090087420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

ICE Lux HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.062.

En vertu d'un acte de transfert de parts sociales daté du 20 mai 2009, Invesco International Holdings Limited, une société à responsabilité limitée, régie par le droit anglais, ayant son siège social à 30, Finsbury Square, EC2A 1A6 Londres, Royaume-Uni, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 01641619 a transféré 100.000 parts sociales de la Société à INVESCO Real Estate Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.753, agissant pour le compte d'Invesco Real Estate - European Fund FCP-FIS, un fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé constitué selon la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

Fait à Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Tobias Simon / Mark Weeden

Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2009073845/19.

(090086792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

UBP Multifunds Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.759.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michel Girardin et de Mesdames Carmen Banuelos et Isabelle Asseray jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 est approuvé.

- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., Luxembourg comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 est approuvé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

po Le Conseil d'Administration de UBP MULTIFUNDS ADVISORY

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009074079/18.

(090087412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

UBP Multifunds II Advisory, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 98.690.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michel Girardin et Madame Carmen Banuelos jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 est approuvé.
- La démission de Monsieur André Labranche avec effet au 16 mars est approuvée.
- La nomination de Madame Isabelle Asseray jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 est approuvée.
- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., Luxembourg comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010 est approuvé.

A la date du 3 juin 2009, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Monsieur Michel Girardin, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève
- Madame Isabelle Asseray, Administrateur, demeurant professionnellement au 18, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg
- Madame Carmen Banuelos, Administrateur, demeurant professionnellement au 520, avenue Diagonale, 2 2Ab, E-08006 Barcelone.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

po Le Conseil d'Administration de UBP MULTIFUNDS II ADVISORY
Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009074083/27.

(090087411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

New Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 94.818.

Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 15 décembre 2008

Première résolution

L'Assemblée décide de confirmer le mandat pour la période expirant à l'Assemblée statuant sur les comptes annuels au 31.12.2009 aux administrateurs suivants:

- M. Paolo Zani (Président), employé privé, demeurant à Cellatica (BS - Italie).
- M. Herman Moors, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- M. Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- M. Alessandro Jelmoni, employé privée, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), avenue Henry Dunant n° 1.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'interrompre le mandat du Commissaire aux Comptes, la société Audiex S.A., 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg, à la présente Assemblée, et le remplace avec la société H.R.T. Révision S.à.r.l., 23, Val Fleuri, Luxembourg, qui terminera le mandat du Commissaire aux Comptes remplacé pour l'exercice 2006, et lui donne un mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour New Invest S.A.

Alessandro JELMONI / Mario IACOPINI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009074086/27.

(090087340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Landsbanki Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 78.804.

Par jugement commercial du 8 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 15^e chambre, siégeant en matière commerciale a,

- nommé Messieurs Eric COLLARD et Simon HAUXWELL consultants dans la liquidation de LANDSBANKI LUXEMBOURG S.A. pour une durée de six mois avec la mission d'assister le liquidateur dans toutes les questions relevant de leurs compétences,

- mis les frais de la présente décision à charge de la liquidation.

Pour la société en liquidation

Yvette HAMILIUS

Le liquidateur

Référence de publication: 2009074089/16.

(090087297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

EIM Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 52.297.

L'an deux mille neuf, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société «EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A.», avec siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 62.391;

ici représentée par:

Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 4 juin 2009.

Ladite procuration signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'actionnaire unique de la société «EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.» (la «Société») une société anonyme, établie et ayant son siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, constituée suivant acte notarié dressé le 12 septembre 1995, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 597 du 24 novembre 1995, page 28623.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné daté le 18 décembre 2001, publié au Mémorial, en date du 29 mai 2002, sous le numéro 812 et page 38968.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique et représentant ainsi l'intégralité du capital social, actuellement fixé à DEUX MILLIONS DE DOLLARS DES ETATS-UNIS (2.000.000.- USD) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de MILLE DOLLARS DES ETATS-UNIS (1.000.- USD) chacune, a requis le notaire soussigné d'acter, en sa susdite capacité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier l'article SIX (6) des statuts de la Société par l'introduction d'un nouvel alinéa stipulant au cas où la Société ne dispose que d'un actionnaire unique, la Société est gérée par un seul administrateur, lequel article SIX (6) aura désormais la nouvelle teneur suivante:

Art. 6. «La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Aussi longtemps que la société ne dispose que d'un actionnaire unique, celui-ci pourra décider que la société est gérée par un seul administrateur étant entendu que, dès qu'il est constaté que la société dispose d'au moins deux actionnaires, les actionnaires devront nommer au moins deux administrateurs supplémentaires. Dans le cas où la société est gérée par un administrateur unique, toute référence faite dans les statuts au conseil d'administration est remplacée par l'adminis-

trateur unique. Une entité ou personne morale pourra être nommée comme administrateur de la société à condition qu'une personne physique ait été désignée comme son représentant permanent conformément à la Loi.»

Deuxième résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier l'article SEPT (7) des statuts de la Société, lequel article SEPT (7) aura désormais le nouveau libellé suivant:

Art. 7. «Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.»

Troisième résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier l'article DIX (10) des statuts de la Société, ayant dorénavant la nouvelle teneur suivante:

Art. 10. «La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.»

Quatrième résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier l'article ONZE (11) des statuts de la Société quant à l'engagement de la Société au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, lequel article ONZE (11) sera désormais rédigé comme suit:

Art. 11. «Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur unique ou encore par la signature conjointe de deux (2) administrateurs-délégués dans les limites de leurs pouvoirs.»

Dont acte, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la même mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DE WAELE, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juin 2009. Relation: EAC/2009/6691. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009073251/239/104.

(090086719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Eknah Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.206.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 3 juin 2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2009073955/12.

(090086747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Le Grand Chêne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Le Grand Chêne S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009073981/12.

(090086538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Vox Angelica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.107.

Le gérant unique de Vox Angelica Sarl ("la société"), informe par le présent avis des changements suivants:

L'Associé de la Société, «the Deror 2006 Trust» avec adresse à 242 West, 36th Street, 10018 New York, USA pour 14 parts sociales n'étant pas correctement enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, il y a lieu d'enregistrer en lieu et place de ce dernier et pour les 14 parts sociales les deux Trustees du «the Deror 2006 Trust», à savoir;

- Mrs Dahlia Bilger et Mr Keir Cavalier, en tant que Trustees du "the Deror 2006 Trust" avec adresse à 140 West 71 Street, New York, NY 10023 détenant 14 parts en indivision.

Luxembourg, le 20 mai 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant unique

Signatures

Référence de publication: 2009073844/18.

(090086787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Manuel Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.431.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2009

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président;

- Madame Caroline MEDICI, gérante, demeurant au 3, Barhalten, CH-6048 Horw, Suisse;

- Monsieur Alexander STUDHALTER, expert-comptable, demeurant à 8, Mathofstrand, CH-6000 Luzern 14, Suisse.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009073798/19.

(090087478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

Bon Rivage Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 111.292.

—
La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 30.09.2005, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967, employé privé, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2011.

Bertrange, le 04 juin 2009.

BON RIVAGE LUX S.A.

Gabriel JEAN / CRITERIA S.à.r.l.

Administrateur / Administrateur

- / Gabriel JEAN

- / Représentant permanent

Référence de publication: 2009073843/17.

(090086784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.

LSFAP Indonesian Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 77.580.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009073992/11.

(090086796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2009.
